

L'INDUSTRIE CIGARIERE

LA FAMEUSE ENQUETE FAITE EN 1912 SUR LES HEURES DE TRAVAIL ET LES SALAIRES DANS L'INDUSTRIE CIGARIERE

Le Comité de la Fédération Belge des Ouvriers du Tabac a fait parvenir à un grand nombre d'ouvriers, d'industriels et de négociants un opuscule intitulé: "Enquête faite en 1912 sur les salaires et les heures de travail dans l'industrie du cigare".

Tous ceux qui, dans l'industrie cigarière, sont au courant des faits, et qui ont lu la circulaire en question, sont convaincus des erreurs flagrantes qu'elle publie sous l'étiquette de l'authenticité.

Ce serait vraiment se ridiculiser que de vouloir discuter chacun des chiffres remis; ou bien les ouvriers ont trompé leurs chefs, ou bien les chefs ont cherché à tromper les ouvriers et le public! Rien n'est exact; ni le total des heures de travail par semaine, ni le salaire journalier moyen, ni le salaire hebdomadaire moyen, ni le nombre d'ouvriers ou ouvrières, ni le nombre de fabricants par commune.

Bien que les noms des fabricants ne figurent pas sur la circulaire, il est très facile à beaucoup d'entr'eux de se reconnaître. Là où il n'y a qu'un ou deux, ou trois fabricants dans une localité, il n'y a pas moyen de se tromper!

Un membre de la Fédération des Fabricants a voulu se rendre compte de la manière dont l'enquête aurait été effectuée. L'expérience fut concluante, voyez:

Il a réuni tous ses ouvriers — tous membres du Bond socialiste — et leur a demandé s'ils avaient connaissance du livret distribué par leur Bond. La réponse fut affirmative. Il leur demanda ensuite s'ils étaient d'accord avec les renseignements fournis. La réponse fut négative. Comment se fait-il, dit le patron, que vous fournissiez des renseignements faux? — "Mais, Monsieur", déclarèrent les ouvriers, "jamais personne ne nous a rien demandé; ces renseignements ne concordent nullement avec la réalité". Les ouvriers donnèrent ensuite libre cours à leur indignation et le Bond, je puis l'affirmer, n'y gagnera pas en prestige.

Cet exemple suffit amplement à classer la fameuse enquête parmi les documents destinés au panier.

Je m'en voudrais cependant de ne pas relever quelques-unes des... erreurs, dont les chefs du Bond se font des arguments pour apitoyer les fumeurs, les négociants, les industriels et les autorités sur le sort réservé aux ouvriers du Tabac.

Tout d'abord les auteurs de la circulaire prétendent que, malgré les grèves homériques et les démarches ininterrompues, les salaires des ouvriers cigariers ont plutôt diminué. Je voudrais bien que le fait me soit démontré, non pas par simple affirmation, mais documents à l'appui. Non seulement le salaire, c'est-à-dire le prix payé pour la façon de mille cigares n'a fait qu'augmenter, mais actuellement l'ouvrier produit beaucoup plus de travail achevé; la masiabilité de la matière première et la souplesse des tabacs, provoquée par certaines manipulations antérieures à la fabrication du cigare, en sont les causes. Le mode de fabrication qui a introduit le moule dans 99% des fabriques est une autre cause de relèvement indirect des salaires.

L'ouvrier gagne donc plus qu'il ne gagnait il y a quelques années et ce gain a augmenté dans des proportions bien plus sensibles que le coût de la vie matérielle.

Le Bond prétend que l'ouvrier, mal payé à l'atelier, doit encore travailler chez lui, après la fermeture de la fabrique,

pour gagner de quoi subvenir à ses besoins!

Je réponds à cela par un fait, dont je garantis l'authenticité. Il s'est passé dans une très vieille fabrique, travaillant selon l'ancienne système, à de très gros salaires. Donc, chez un de mes collègues les stocks s'épuisaient, par suite de ventes heureuses; il offrit à ses ouvriers largement payés à la pièce, de fournir le soir — ad libitum — quelques heures de travail supplémentaires. Tous furent d'accord, à part l'un d'entre eux, précisément le délégué du Bond dans cette fabrique. Fidèle au règlement du Bond, le délégué refusa aux ouvriers d'agir suivant leur bon vouloir et le travail supplémentaire fut interdit. Le patron que le fait intriguait fit faire discrètement une enquête et apprit que le seul ouvrier qui prétendait faire observer intégralement le règlement du Bond, travaillait chez lui, le soir, à force de bras, POUR COMPTE PERSONNEL!

Sans commentaires, n'est-ce pas?

Pour donner des preuves palpables de la misère dans laquelle vivraient les ouvriers du tabac — et à laquelle personne ne croit — le Bond cite des chiffres de salaires fantaisistes. Ils sont de pure invention! ils diffèrent de 20 à 50% d'avec la réalité. Jugez du peu! Je me fais d'ailleurs fort de lui prouver quand il le voudra, pièces authentiques à l'appui. Je lui prouverai qu'il trompe ou qu'il a été trompé!

De nouveau le Bond s'attaque au travail à domicile, le grand dada de M. Camille Huysmans, dont le souffle puissant a d'ailleurs, j'en suis certain, inspiré l'opuscule que je critique.

Ce serait tomber dans des redites que de publier encore une fois, à cette place, les arguments que j'ai fait valoir, dans différents articles et qui tous militent en faveur de l'extension du travail à domicile bien compris et bien surveillé, pour la fabrication des cigares.

Le Bond encore une fois montre ici le bout de l'oreille; il lui est difficile de cacher ses intentions et son jeu. L'ouvrier à domicile, c'est la proie enlevée au syndicat; c'est l'ouvrier libre, satisfait, maître chez lui; c'est l'ouvrier heureux dans son foyer à l'abri des menées néfastes. Et nous savons assez que le Bond ne veut que des asservis!

La comparaison que fait le Bond entre les salaires des ouvriers cigariers et ceux d'autres métiers ne tient pas debout. Comme je l'ai démontré, l'enquête qu'il dit avoir faite n'a pas été faite ou a été mal faite; les chiffres qu'elle rapporte sont faux; comment dans ces conditions, peut-on faire des comparaisons avec les salaires payés dans d'autres métiers?

Et puis, le Bond oublie volontiers qu'à l'âge où l'ouvrier et l'ouvrière d'autres métiers n'est encore qu'à l'apprentissage, porte-seau, porte-brosse ou allonge-outil, les nôtres, "à 16 ans", gagnent de 16 à 20 francs par semaine. Ils ont en outre appris le métier, non pas en payant, mais en étant rétribués, au détriment de notre matière première et de notre bourse!

Après avoir fait état du renchérissement de la vie, le Bond a le toupet de déclarer: "...het is zeker niet noodig bij te voegen dat voor deze klas arbeiders het vleesch uiterst zelden is en dat ZIJ DIKWILS NIET KUNNEN ETEN VOLGENS HUNNEN HONGER". Devant un pareil mensonge, on reste bouche bée!

Ce que je sais, c'est que l'ouvrier mécontent ou mieux, jamais content, qui n'a pas de quoi manger à sa faim, a toujours de quoi boire plus qu'il n'a soif!

Le Bond oublie que maint ouvrier d'aujourd'hui dépense